



Description et objectifs

Le Service Krank Kanner Doheem fut créé en 1988 par le CFFM, service de l'asbl Femmes en Détresse, pour soutenir les parents et familles monoparentaux en situation de maladie de leurs enfants.

Cette prestation permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions dans leur milieu familial.

Le SKKD offre une garde individuelle à domicile en faveur des enfants malades pour

- Ne pas dépayser l'enfant,
- Être sûr que l'enfant dispose d'un environnement adapté à sa maladie,
- Limiter le transport,
- Apporter une sécurité pour l'enfant comme pour les parents,
- Respecter les habitudes et le rythme de vie de l'enfant,
- Apporter à l'enfant réconfort, écoute et attention.

Les données nécessaires pour l'organisation des gardes sont traitées de manière strictement confidentielle dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables.

Public-cible

Enfants malades qui ont besoin d'un encadrement à domicile.

Enfants de la « Fondation Kriibs Krank Kanner », en rémission du cancer.

Clarté des conditions d'admission

- Les deux parents ont une activité professionnelle.
- Les familles sont monoparentales.
- Les bénéficiaires doivent être domiciliés au Grand-Duché de Luxembourg.
- Il n'y a pas de contraintes relatives à la nationalité, la religion, la situation culturelle ou économique.
- Enfants n'ayant pas besoin de soins infirmiers.

Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité.

Règles de participation financière

Le revenu imposable du ménage est pris en considération comme base de calcul pour la participation aux frais de garde.

Le tableau des tarifs est publiée sur le site internet de Femmes en Détresse a.s.b.l.: fed.lu

Pour les familles monoparentales le certificat de résidence élargi, établi par la commune est indispensable.

Langues parlées par le service

La plus grande partie des gardes est faite en langue française. Le public cible peut communiquer avec les collaboratrices du service en langue luxembourgeoise, française, allemande, anglaise, italienne, portugaise et russe.

Les gardes

Les gardes ont lieu du lundi à vendredi entre 7:00 et 19:00 heures.

La durée d'une garde doit être au minimum 4 heures et ne peut pas dépasser 9 heures de suite.

L'organisation comme l'annulation d'une garde organisée se fait à l'avance par téléphone.

Une visite médicale est indiquée au 2^{ème} jour de la garde.

Les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une formation dans le domaine aide-socio-familial et sont former aux soins de premiers secours.

Elles participent régulièrement aux formations internes.

Pour tous renseignements supplémentaires : ☎ **48 07 79**

Horaires ouverture du bureau :

Lundi à jeudi : de 7:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 heures.

Vendredi : de 7:00 à 12:00 heures.

Répondeur de 18:00 heures jusqu'au lendemain 7:00 heures.

Le service est fermé les weekends et jours fériés. (Répondeur)

Pour faciliter l'organisation des gardes, il est préférable de remplir à l'avance la fiche d'inscription en ligne sur le site : <https://skkd.lu/inscription>

Frédérique Koedinger
Responsable
Service Krank Kanner Doheem

Le Service « Krank Kanner Doheem » est financé par la participation des parents, des dons et par une convention entre Femmes en Détresse a.s.b.l. et le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité